

Swiss santé, Ma formule

Le tableau de garanties

■ La gamme Swiss santé, Ma formule est une gamme modulable.

La modularité s'effectue avec 3 niveaux d'amplitude maximum. Les niveaux 1 à 6 sont modulables, le niveau 7 est fixe.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6	VIP Niveau 7
Hospitalisation et Maternité							
> Frais de séjour en secteur conventionné	100%	150%	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
> Frais de séjour en secteur non conventionné	100%	150%	200%	250%	300%	350%	400%
> Chirurgie, anesthésie, obstétrique	150%	175%	200%	250%	300%	350%	400%
> Transport du malade	100%	100%	100%	100%	150%	200%	300%
> Forfait hospitalier* - durée illimitée	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
> Chambre particulière en secteur conventionné - durée illimitée	-	50 €/j	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
> Chambre particulière en secteur non conventionné - durée illimitée	-	30 €/j	30 €/j	40 €/j	50 €/j	60 €/j	75 €/j
> Lit d'accompagnant - pendant 15 jours par événement	-	-	20 €/j	20 €/j	25 €/j	25 €/j	30 €/j
> Frais de télévision - pendant 15 jours	-	-	5 €/j	5 €/j	5 €/j	5 €/j	5 €/j
Dentaire							
> Dentaire remboursé par la Sécurité sociale : soins, prothèses	100%	150%	200%	250%	300%	400%	500%
> Orthodontie : forfait/an/bénéficiaire, en plus du remboursement de la S.sociale	-	300 €	400 €	600 €	800 €	1 200 €	1 400 €
> Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale y compris implants, prothèses, orthodontie "adultes", parodontologie - Maxi/an/bénéficiaire	-	100 €	200 €	250 €	300 €	400 €	500 €
> Plafond sur prothèses dentaires(remboursées ou non par la SS) et autres actes dentaires non remboursés par la SS /an/bénéficiaire							
- pendant les 2 premières années	-	-	-	800 €	1 000 €	1 500 €	2 000 €
- les années suivantes	-	-	-	1 200 €	1 500 €	2 250 €	3 000 €
Optique							
> Verres + montures + lentilles remboursées par la Sécurité sociale	100%	100%	200%	200%	300%	300%	500%
+ forfait/an/bénéficiaire y compris pour lentilles non remboursées et chirurgie réfractive	-	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €	400 €
+ bonus : report de 50% du forfait l'année suivante, si non utilisé une année, soit un forfait cumulé sur 2 ans de :	-	150 €	225 €	300 €	375 €	450 €	600 €
+ Forfait sup. pour verres à corrections supérieures à 6 dioptries ou verres progressifs-multifocaux	-	-	-	50 €	75 €	100 €	150 €
+ Forfait sup. pour chirurgie réfractive (myopie, presbytie, hypermétropie)	-	-	-	100 €	150 €	200 €	300 €
Les montants ci-dessus constituent des maxi/an/bénéficiaire.							
Médecine courante							
> Médecins y compris avec mention homéopathie, acupuncture, phytothérapie	100%	125%	150%	175%	200%	300%	400%
> Ostéopathes, chiropracteurs, diététiciens non remboursés par la Sécurité sociale par consultation (maxi 5 consultations/an)	-	30 €	30 €	30 €	40 €	40 €	50 €
> Auxiliaires médicaux, laboratoires	100%	125%	150%	175%	200%	300%	400%
> Radiologie - Imagerie - Echographie - ATM (actes techniques médicaux)	100%	125%	150%	175%	200%	300%	400%
Pharmacie							
> Médicaments et homéopathie remboursés par la Sécurité sociale	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
> Pharmacie non remboursée : vaccins, contraceptifs, médicaments d'homéopathie et de phytothérapie, sur prescription médicale Maxi /an/bénéficiaire	-	20 €	30 €	40 €	50 €	70 €	100 €
> Prothèses et appareillage (auditif, orthopédique, capillaire,...)	100%	150%	200%	250%	300%	350%	400%
+ forfait appareils auditifs - Maxi/an/bénéficiaire	-	-	150 €	200 €	250 €	300 €	350 €
+ forfait prothèses capillaires - Maxi/an/bénéficiaire	-	-	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €
> Cures thermales	100%	150%	200%	250%	300%	350%	400%
+ forfait cure thermale - Maxi/an/bénéficiaire	-	-	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €
Forfait prévention santé							
Prise en charge de 50% des dépenses de prévention non remboursées par la Sécurité sociale parmi une liste - Maxi/an/bénéficiaire	50 €	75 €	100 €	125 €	150 €	175 €	200 €
Adhésion gratuite du nouveau-né la première année d'adhésion	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Assistance							
Assistance : aide au quotidien et aide à la médiation en cas d'erreur ou de négligence médicale**	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Option module «Confort»	Option 1	Option 2	* hors régime Alsace Moselle ** hors éligibilité à la fiscalité Madelin
> Forfait petit appareillage : semelles, orthopédie, bas de contention maxi/an/bénéficiaire	50 €	100 €	Les garanties sont exprimées en pourcentage de la base de remboursement (BR) de la Sécurité sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.
> Forfait loupes - téléagrandisseurs - maxi/an/bénéficiaire	50 €	100 €	Conformément à la législation en vigueur, restent à votre charge : la contribution de 1 €/acte médical, la franchise de 0,50 €/boîte de médicaments et acte d'auxiliaires médicaux de 2 €/transport.
> Pédicures - podologues diplômés d'état non remboursés par la Sécurité sociale sur prescription - par séance (5 séances maxi/an/bénéficiaire)	30 €	40 €	En secteur non conventionné, les prises en charge s'effectuent sur les bases de remboursement du secteur conventionné.
> Assistance Services à la personne et en cas de voyages-déplacements	oui	oui	

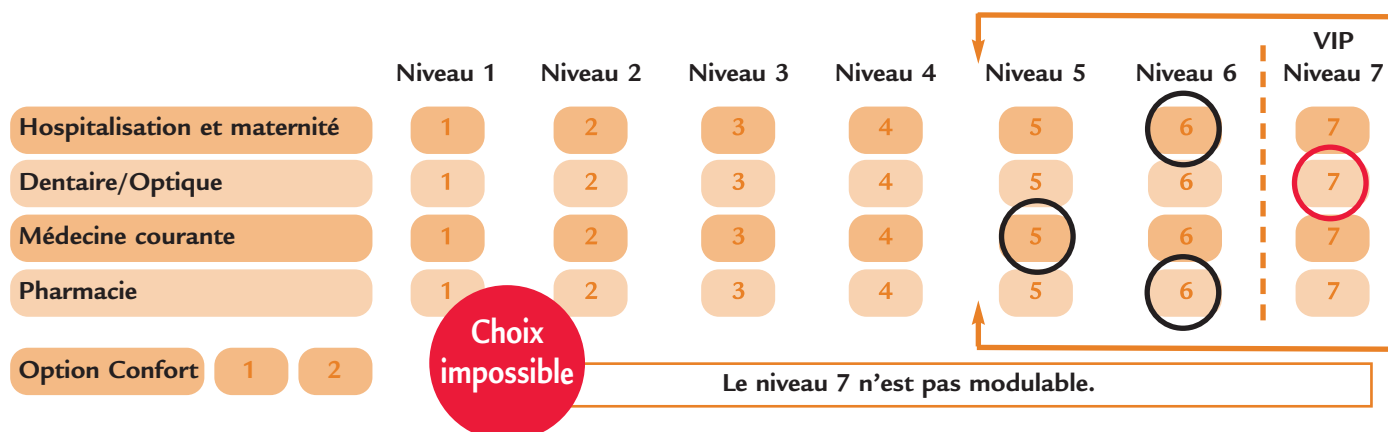
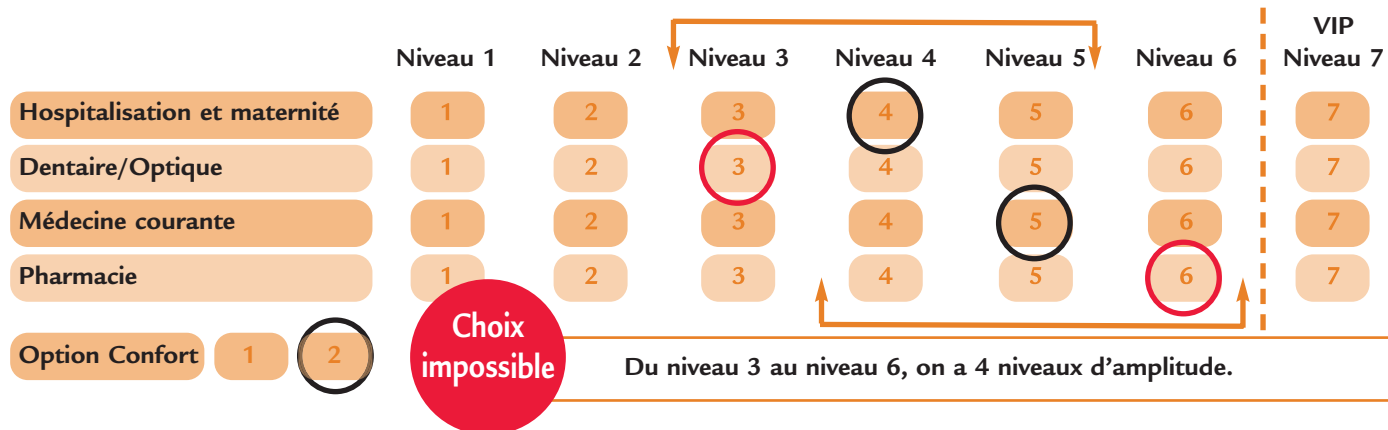
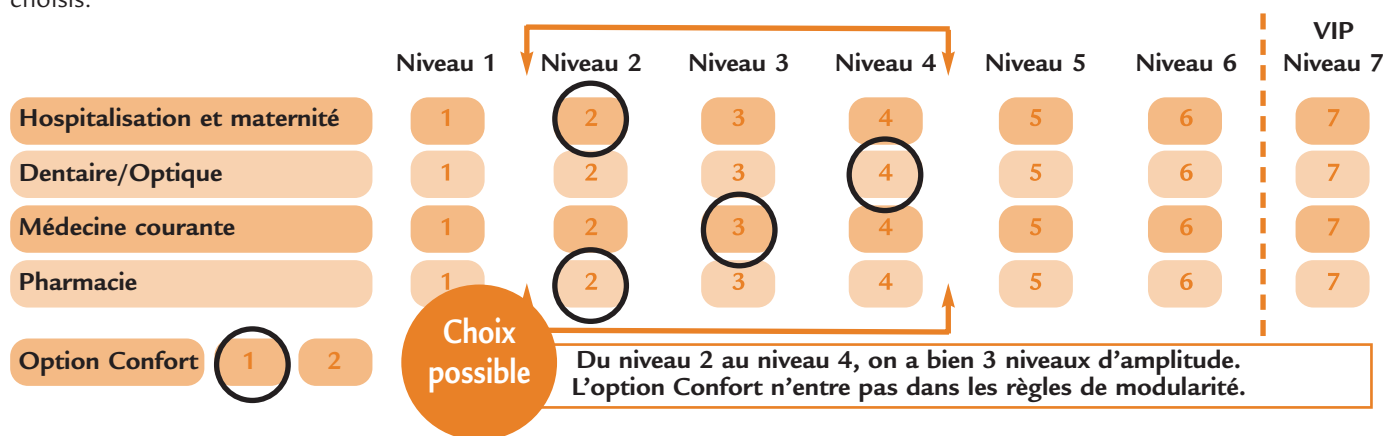
Swiss santé, Ma formule

Swiss santé, Ma formule – Comment ça marche ?

La gamme Swiss santé, Ma formule est composée de :

- 4 blocs (Hospitalisation et Maternité, Dentaire / Optique, Médecine courante, Pharmacie)
- 7 niveaux de garanties, dont les 6 premiers sont modulaires, et dont le 7ème est fixe
- 1 module optionnel « Confort » de 2 niveaux

Il doit y avoir au maximum 3 niveaux d'amplitude entre le niveau le plus bas et le niveau le plus haut. Le module optionnel « Confort » n'entre pas dans cette règle de modularité ; il est possible d'y souscrire quel que soient les niveaux de garanties choisis.



Swiss santé, Ma formule

Le forfait prévention santé

■ Principe :

Remboursement de la moitié des dépenses de prévention non prises en charge par la Sécurité Sociale, dans la limite d'un forfait annuel, sur prescription médicale et achat en pharmacie. L'assuré choisit parmi la liste ci-dessous, les actes les plus adaptés à sa situation personnelle.

➤ Diagnostic

- Dépistage de l'ostéoporose : l'ostéodensitométrie
- Dépistage du cancer du colon : kit de prélèvement pour les tests Hémocult®* et Hemocheck®*
- Prépacol®* dans le cadre d'une coloscopie
- Dépistage du cancer du col de l'utérus : la recherche du papilloma virus au niveau du col de l'utérus, même en cas de frottis normal
- Dépistage des infections génitales par le chlamydiae trachomatis : la détection par PCR (Polymérase Chain Reaction) du chlamydiae trachomatis sur l'endocol et l'urètre
- Dépistage de la polyarthrite rhumatoïde : la recherche des anticorps anti-peptide citrulinés



➤ Voyages - Vaccins

- Vaccins recommandés aux voyageurs par le conseil supérieur d'hygiène publique de France : rage, typhoïde, hépatite A, méningite à méningocoques, encéphalite à tiques, encéphalite japonaise, fièvre jaune
- Antipaludéens pour les voyages
- Vaccin contre la varicelle (Varivax ®*)
- Vaccin contre le zona (Zostavax ®*)
- Vaccins contre le pneumocoque chez tous les enfants, même en dehors des gardes en collectivités (Prévenar ®*)
- Vaccin contre le méningocoque pour les enfants
- Vaccin contre les gastro-entérites du nourrisson (Rotarix ®*, Rotateq ®*)



➤ Dentaire

- Prévention dentaire : curetage sous gingival, pose de vernis fluoré
- Dentifrice au statut de médicament prescrit par le dentiste
- Scanner des maxillaires avant la pose d'implants

➤ Psychologie

- Consultations chez un psychologue pratiquant l'EMDR - Eye Movement Desensitization and Reprocessing - pour la prévention du stress post traumatique

➤ Compléments alimentaires

- Vitamines indiquées en prévention ou traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)

➤ Cœur - Poumons

- Substituts nicotiques pour arrêter de fumer, ainsi que Zyban®* et Champix®* : médicaments à prendre sous surveillance obligatoire d'un médecin
- Compléments à base d'Omégas 3, dans le cadre de la prévention des infarctus
- Pose et dépose de l'holter tensionnel dans le cadre du diagnostic et de la surveillance de l'hypertension artérielle
- Consultations de diététique

Swiss santé, Ma formule

➤ Dermatologie - Allergies

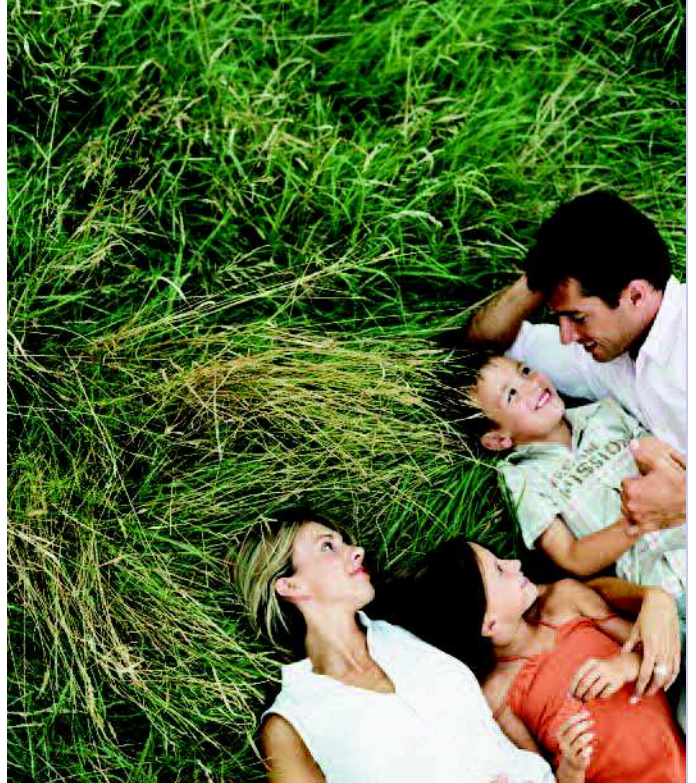
- Film contenant des corticoïdes dans le cadre du traitement du psoriasis (Betesil ®*)
- Housse de matelas et d'oreillers anti-acariens, pour les personnes allergiques
- Epiduo®* gel associant anti-acnéique et antiseptique en traitement de l'acné

➤ Femmes - Gynécologie

- Livial®* en traitement des troubles de la ménopause
- Contraceptifs non remboursables par la Sécurité sociale, Pilules de 3ème génération
- Vésicare®* et Détrusitol®* en traitement des troubles de l'incontinence
- Consultations chez un médecin sexologue après chirurgie gynécologique et pour les diabétiques
- Prévention des malformations fœtales, Fémibion 2®*

➤ Homme - Andrologie

- Traitement du déficit hormonal chez l'homme, Testopatch®*
- Consultations chez un médecin sexologue après chirurgie urologique et pour les diabétiques



➤ Marche - Santé des jambes - Mouvements

- Traitements de l'insuffisance veineuse : veinotoniques, antihémorroïdes, antivaries, bas de maintien
- Patch anti-inflammatoire d'action locale, Flector Tissugel®*
- Soins des peaux à tendance kératosique et squameuse Akerat S®*, Pedimed®*, Pedi Relax®*

* Ou tout autre médicament de même classe thérapeutique
La liste détaillée des médicaments est disponible auprès du Centre Relations Clients et Réseaux